

Document d'orientation

Janvier 2018

LA MOBILITÉ TRANSFRONTALIÈRE DU BÉTAIL

Des enjeux pour l'Afrique de l'Ouest

Christian Corniaux, Cirad, UMR Selmets, PPZS, Dakar, Sénégal

Brigitte Thébaud, NCG, Nordic Consulting Group

Annabelle Powell, AFL, Acting For Life

Andrea Apolloni, Cirad, UMR Astre, Dakar, Sénégal

Ibra Touré, Cirad, UMR Selmets, Montpellier, France

La transhumance transfrontalière est trop souvent réduite à une activité génératrice de conflits qu'il est possible de régler très facilement en fermant les frontières.

Cette note aux décideurs montre une réalité beaucoup plus complexe.

La mobilité pastorale en Afrique de l'Ouest représente un apport économique de plusieurs dizaines de milliards de Fcfa chaque année dans toutes les zones d'accueil.

Dans une région troublée sur le plan sécuritaire et confrontée au dé de l'emploi et de la pauvreté, la dimension économique, sociale et politique de la transhumance est importante à préserver.

Une mobilité transfrontalière régulée et apaisée serait un exemple pour l'intégration régionale de la principale filière concernée par les échanges sous-régionaux en Afrique de l'Ouest. Ce challenge représente une opportunité pour les décideurs d'œuvrer à une plus grande stabilité du Sahel.

En Afrique de l'Ouest, la mobilité du bétail lors des transhumances transfrontalières est considérée comme archaïque et source de conflits. Dans l'opinion publique, les éleveurs transhumants sont même souvent perçus comme des « criquets », ne participant en rien à l'économie des zones d'accueil ni à l'approvisionnement de la filière bétail. Des états côtiers émettent

l'hypothèse d'une fermeture totale des frontières, comme en Côte d'Ivoire, au Ghana ou au Bénin, ou la pratiquent de façon temporaire comme au Togo. Ces restrictions de mobilité mettent clairement en danger l'avenir de l'élevage pastoral. Pourtant, la mobilité est la base du pastoralisme, qui fait vivre directement plus de 20 millions d'individus, notamment au Sahel.



Figure 1. Troupeau burkinabé revenant d'une transhumance dans le nord du Togo.



Départ de transhumance (Est Burkina, 2016) © G. Coulon/Tendance floue pour AFL, 2016.

Dans un contexte sécuritaire troublé et dans une région caractérisée par un fort taux de pauvreté et de chômage, est-il raisonnable de soutenir cette voie restrictive ? Autrement dit, quels sont les enjeux de la sécurisation de la mobilité pastorale pour l'Afrique de l'Ouest ?

La transhumance pastorale, un enjeu sahélien devenu sous-régional

Intensification des inter-dépendances régionales depuis les années 1980 (au sein d'espaces en mutation)

Jusqu'aux vagues de sécheresse des années 1970 et 1980, la mobilité pastorale était peu contrainte et globalement circonscrite aux

pays sahéliens. En effet, dès les années 1950, de nombreux ouvrages d'hydraulique pastorale réalisés en zones sèches et sub-humides avaient ouvert des espaces auparavant inaccessibles en saison sèche à cause du déficit en eau. Après la saison des pluies, les troupeaux se déplaçaient aussi, de façon privilégiée, vers les zones humides ou les fleuves (vallée du fleuve Sénégal, delta intérieur du fleuve Niger) et vers les zones agricoles après la récolte (vaine pâture contre fumure) ou dans les vastes territoires mis en jachères longues.

Lors des vagues majeures de sécheresse des années 1980, les effectifs animaux ont été décimés jusqu'à 80 % dans certaines zones

pastorales. Cette mortalité a ouvert des espaces pour les troupeaux rescapés. Des hommes et des animaux ont aussi migré plus au sud, dans les pays sahéliens et même dans les pays côtiers, rejoignant des éleveurs installés depuis des décennies au nord du Nigéria, du Bénin, du Togo, du Ghana et de la Côte d'Ivoire. Cette installation a en outre été facilitée par le recul concomitant de la trypanosomiase et par les croisements génétiques opérés par les éleveurs – les troupeaux métis taurins/zébus étant moins sensibles à la maladie. Au final des pasteurs se sont fixés dans les zones méridionales, maintenant des liens avec leurs parents de leurs zones d'origine et en tissant

de nouveaux avec les éleveurs de leur nouvel habitat.

Ces éleveurs sont la base d'accueil des transhumants transfrontaliers d'aujourd'hui. Car depuis les années 1980, la croissance de la population modifie profondément les structures des espaces pastoraux et agropastoraux. La densité démographique humaine et animale augmente et l'espace pastoral se réduit du fait de l'expansion du domaine agricole et des zones irriguées autour des ressources en eau. En zones agro-pastorales, les jachères sont désormais limitées dans le temps. De plus, les agriculteurs élèvent souvent des animaux. La compétition pour l'eau et les parcours est donc exacerbée et la mobilité devient très contrainte, en particulier dans les zones méridionales. C'est pourtant là que se retrouvent aujourd'hui, et de plus en plus, les éleveurs transhumants à la recherche de ressources pastorales en saison sèche. La mobilité commerciale s'est aussi accrue

vers les capitales des pays côtiers, de plus en plus peuplées et en demande croissante de viande rouge (carte 1 et encadré 1).

Aujourd'hui plus qu'hier et moins que demain, les zones pastorales sahéniennes et soudaniennes sont interdépendantes. L'usage partagé des espaces et des ressources se complexifie, s'étend spatialement et doit nécessairement être considéré à l'échelle régionale.

La transhumance transfrontalière, une chance pour l'économie des ménages

Le poids économique et social de la mobilité est considérable aussi bien pour les populations transhumantes que pour les populations d'accueil

Evaluer la valeur des échanges marchands (achats et ventes) effectués lors des transhumances est essentiel pour montrer leur rôle économique et social à la fois pour les

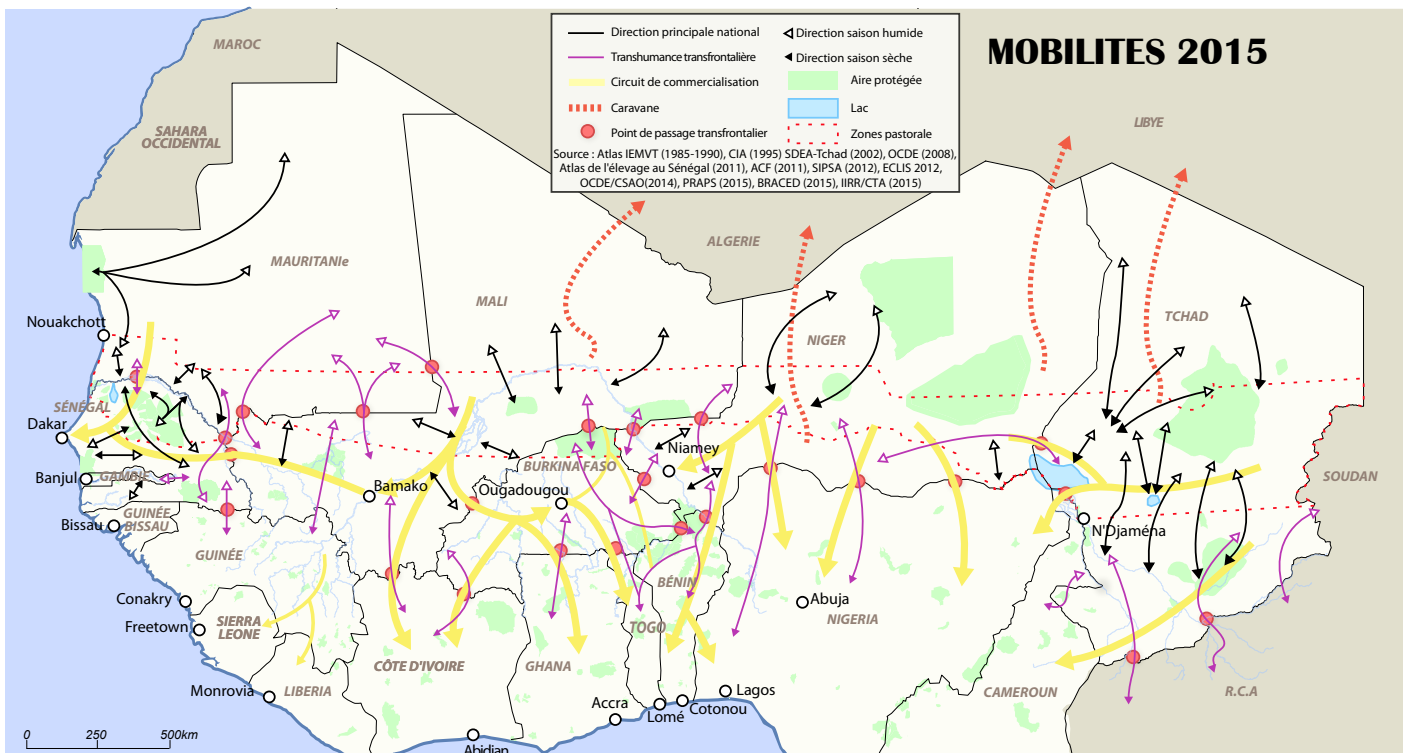


Figure 2. Mobilité du bétail en Afrique de l'Ouest. (D'après Corniaux et al., 2016)

LA QUASI-AUTONOMIE DE LA FILIÈRE DE LA VIANDE ROUGE EN AFRIQUE DE L'OUEST

L'Afrique de l'Ouest importe très peu de viande rouge (bovine, ovine et caprine), contrairement à la viande de poulet (**figure 3**). Autrement dit, les systèmes pastoraux extensifs – principaux fournisseurs des marchés urbains – ont été capables, jusqu'à aujourd'hui, de répondre à la demande des populations en termes de volumes et de prix. Réduire la mobilité du bétail, c'est réduire les capacités des éleveurs à produire et à vendre, et c'est contraindre les commerçants au risque de réduire leurs marges.

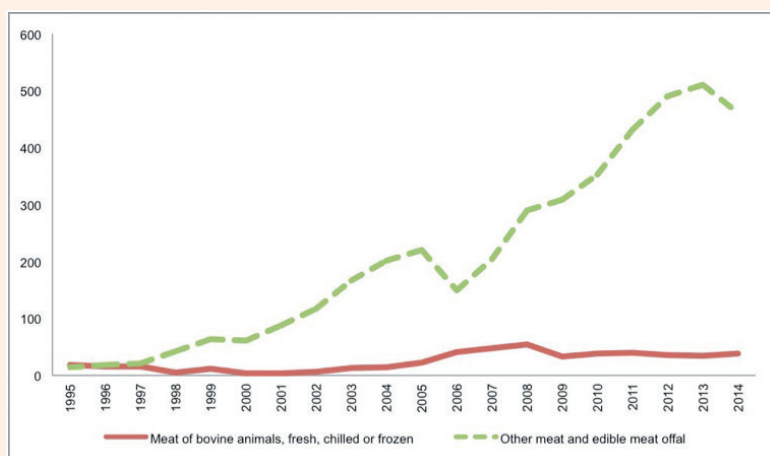


Figure 3. Evolution des importations de viande de 1995 à 2014 dans la zone Cedeao, en millions de \$ US. (Source : <http://unctadstat.unctad.org/>)

familles d'origine pastorale et pour les familles des zones de transit et d'accueil. L'objectif est ici de rompre avec l'idée reçue du rôle mineur, voire négatif, de la transhumance dans ce domaine. Mais les données disponibles sont rares et fragmentaires. L'objet de l'étude inédite de Thébaud (2017) est de remédier à ce manque, à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest (**encadré 2**). 386 familles réparties le long des principaux axes de transhumance transfrontalière et originaires de 5 pays sahéliers (Sénégal, Mauritanie, Mali, Burkina, Niger) ont été enquêtées (**carte 2**). La transhumance transfrontalière concerne des familles entre la Mauritanie et le Sénégal, la Mauritanie et le Mali, le Sénégal et la Gambie (et parfois la Guinée), le Mali et le Burkina Faso, le Niger et le Burkina Faso, le Burkina Faso et les pays côtiers (Ghana, Bénin, Togo). L'enquête a

LE PROJET BRACED, RÉSILIENCES PASTORALES ET AGROPASTORALES SAHEL

Le projet Braced (Building resilience and adaptation to climate extremes and disasters), financé par UK-Aid (Department for International Development, Royaume-Uni) et coordonné par l'AFL (Acting For Life), est centré sur deux territoires transnationaux qui relient, d'une part, la Mauritanie, le Mali et le Sénégal, d'autre part, le Mali, le Niger et le Burkina Faso. À l'ouest, le territoire occidental relie le sud de la Mauritanie (provinces de Trarza, Brakna, Gorgol, Guidimaka, Hodh-el-Gharbi et Hodh-el-Chargui), le nord-ouest du Mali (provinces de Kayes et Koulikoro) et le Sénégal (régions de Saint-Louis, Louga, Matam et Tambacounda). À l'est, le territoire oriental couvre les mouvements de bétail en provenance du nord du Mali (région de Gao) vers le Sahel

été réalisée dans les campements de base à la fin de l'hivernage 2015. Les questions étaient ciblées sur la transhumance 2014-2015. Elles abordaient notamment les postes de dépenses (alimentation humaine et animale, produits vétérinaires, taxes, téléphone, transport, ...) et les ventes d'animaux et de lait.

Acheter... La **figure 2** montre qu'en moyenne chaque famille en transhumance dépense environ 1,2 millions de FCFA, sur une durée généralement de l'ordre de 5 à 6 mois. Les deux tiers des dépenses sont constituées par l'alimentation animale et humaine. Le poids de l'aliment bétail est particulièrement important dans le budget des transhumants sénégalais et mauritaniens. Le niveau des dépenses en aliment bétail dépend beaucoup de la précocité de l'hivernage, très variable selon les zones et les

burkinabé (Dori, Djibo, Sebba, Gorom-Gorom) et la région de l'est du Burkina (Fada N'Gourma). Ce territoire recoupe aussi les pistes de transhumance provenant de l'ouest du Niger (province de Tillabéri). Ces zones englobent de grands mouvements saisonniers de pasteurs et agropasteurs transhumants, qui ont ainsi accès aux pâturages et aux marchés, ainsi qu'à des zones de repli en cas de sécheresse. Les pistes les plus stratégiques (en rouge sur la **carte 2**) agissent comme un système circulaire permettant aux éleveurs de se déplacer avec leurs troupeaux. Ce sont aussi des routes commerciales pour acheminer le bétail sur pied. Par exemple, dans l'est du Burkina, Fada N'Gourma est une destination clé pour les éleveurs venant du Mali (Gao) et du Niger (Tillabéri) et un important centre de négoce approvisionnant les marchés ruraux et urbains du Burkina, du Bénin, du Togo et du Nigeria.



Figure 4. Territoires d'origine des 386 familles interrogées. (Braced/AFL, d'après Thébaud, 2017)

années (tableau 1). En dépit de cette variabilité, il apparaît que, contrairement à l'idée reçue, le poste de dépense pour les « taxes » (accès aux pâturages, certificats internationaux de transhumance, amendes, droits de passage, ...) est relativement faible – de l'ordre de 55 000 Fcfa / an / famille - par rapport aux postes de l'alimentation animale et humaine. Pour autant il n'est pas négligeable et participe aux budgets des Etats et des communes traversées.

Sur la base de ce résultat, 1 000 familles en transhumance représentent un volume de dépenses de plus d'un milliard de Fcfa par an. A l'échelle du Sahel, et plus largement de l'Afrique de l'Ouest, les retombées économiques sont donc très importantes. Elles peuvent être estimées au moins à plusieurs dizaines de milliards de FCFA qui profitent chaque année à de nombreux acteurs (commerçants, artisans, agriculteurs, communes, Etats) dans les zones de transit et

d'accueil. Nous sommes ici loin de l'image d'éleveurs mobiles ne laissant rien derrière eux. In fine, la mobilité du bétail génère des revenus, crée des emplois et constitue un outil fondamental de lutte contre la pauvreté.

... **Et vendre.** Pour couvrir ces dépenses, les familles ont vendu en moyenne 5 bovins, 12 ovins et 5 caprins. Ces ventes représentent respectivement 5%, 11% et 12 % de l'effectif parti en transhumance. Au total, la vente s'élève en

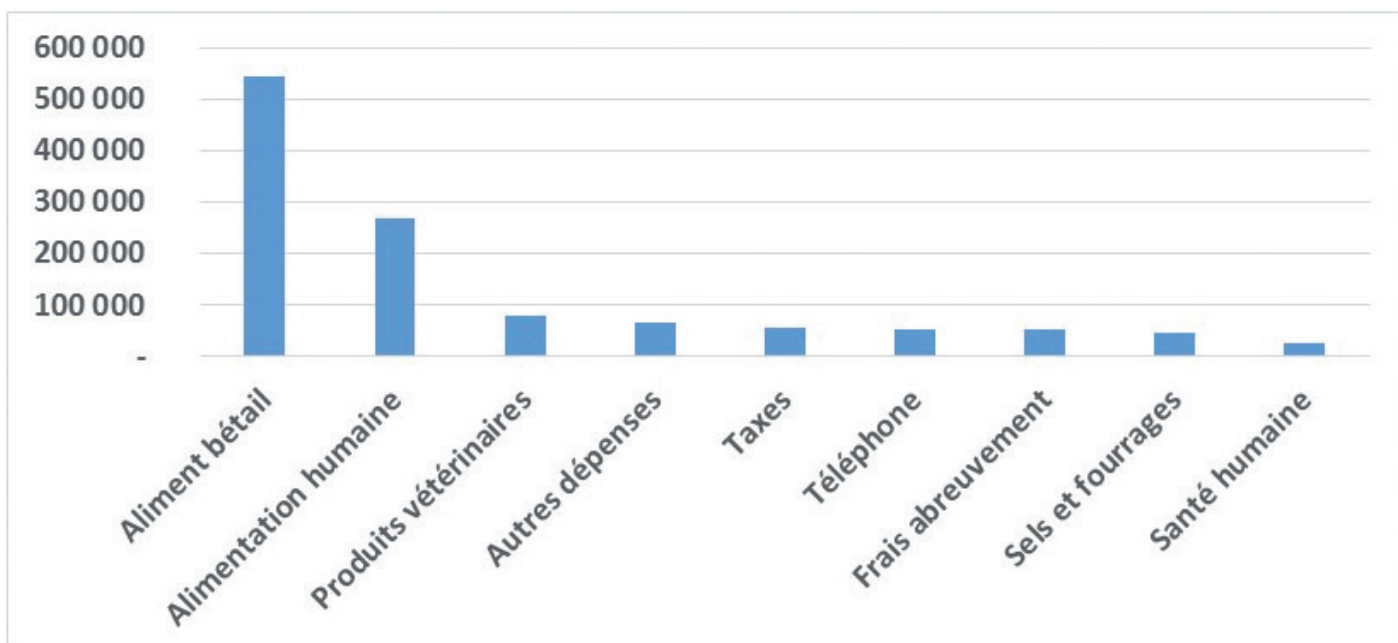


Figure 5. Dépenses moyennes des familles lors de la transhumance de 2014-2015, en FCFA. (D'après Thébaud, 2017)

Zone enquêtée	Budget consacré à l'aliment bétail (en FCFA)	Nombre de familles enquêtées	Budget moyen par famille (en FCFA)
Sénégal	75 660 000	70	1 080 000
Mauritanie (sud)	60 320 000	70	862 000
Mali-ouest	45 370 000	70	648 000
Mali-nord	4 460 000	35	127 000
Burkina-nord	15 120 000	35	432 000
Burkina-est	460 000	35	13 000
Niger-ouest	8 260 000	71	116 000

Tableau 1. Budget consacré à l'aliment bétail selon les zones enquêtées (d'après Thébaud, 2017).

moyenne à 1,3 millions de FCFA. Ce chiffre, lui aussi variable selon les zones et les années, est cohérent avec les dépenses des familles.

Au final, la transhumance fournit chaque année un apport considérable en animaux pour les populations des zones d'accueil (traction animale, embouche, thésaurisation, fumure) et pour l'approvisionnement des marchés à bétail.

La mobilité pastorale, une opportunité pour l'intégration régionale

Pour l'Afrique de l'Ouest, l'enjeu de la transhumance est donc à la fois social et économique, d'autant qu'il s'ajoute à la mobilité commerciale effectuée à pieds ou en camion, qui approvisionne tous les marchés des capitales ouest-africaines (**encadré 1**). Mais l'enjeu est aussi politique. Dans un contexte sécuritaire exacerbé au Sahel, les Etats se doivent de porter beaucoup plus d'attention au pastoralisme, principale activité productive de la zone. Toute l'Afrique

de l'Ouest est concernée. Les pays côtiers reçoivent et devront recevoir de plus en plus de transhumants, en raison de la croissance démographique. L'approvisionnement « local » en viande rouge de la CEDEAO en dépend. En l'absence de concertations préalables, que se passera-t-il en cas de grande sécheresse ? Les frontières seront-elles fermées, au risque d'un embrasement aux conséquences désastreuses ? Au final, l'enjeu est régional pour une lière bétail sans doute la mieux intégrée sur le plan de la production et du commerce transfrontalier.

C'est pourquoi, l'élevage mobile fait désormais l'objet d'une attention particulière de la part d'une pluralité d'acteurs. La coopération transfrontalière est en effet en train de devenir un centre d'intérêt d'organisations régionales, de coopérations bilatérales, d'organisations non gouvernementales et d'institutions financières internationales. Les interventions couvrent différents domaines, même ceux jusque-là absents des programmes

de développement de l'élevage: sécurité, éducation, décentralisation, santé humaine, emploi, migration... Cependant, jusqu'à une période récente, chacun y allait selon ses priorités et, en conséquence, des programmes se chevauchent encore sur les mêmes terrains sans coordination systématique. Ces initiatives, pour la plupart régionales, pourront avoir plus de portée si les politiques nationales sur lesquelles elles s'appuient prennent davantage en compte les enjeux de l'élevage mobile, et si les directives d'intégration régionale sont mieux appliquées.

En conclusion

La transhumance transfrontalière fournit un approvisionnement apprécié en produits animaux, procure des revenus commerciaux et fiscaux aux frontières, sur les marchés et dans les communes, et apporte fourrages pour les transhumants, fumure et débouchés pour les ruraux des zones traversées.

Sécuriser, apaiser la mobilité à l'échelle régionale plutôt que l'entraver ou la dénoncer est assurément la voie à suivre. Un arrêt de la mobilité aurait des conséquences graves aussi bien pour les zones de départ que pour les zones d'accueil sur le plan économique, social et politique.

Il faut enfin être conscient qu'il est urgent de travailler sur cette sécurisation.



Retour de transhumance (Nord Togo). © G. Coulon/Tendance floue pour AFL, 2016.

MOBILITÉ PASTORALE ET RISQUE SANITAIRE

La réapparition de la Péri Pneumonie Contagieuse Bovine (PPCB) au Sénégal après 30 ans, la distribution géographique des lignages de la Peste des Petits Ruminants (PPR), les récentes épidémies de la Fièvre de la Vallée du Rift (FVR) dans le Nord de la Mauritanie (2010), Sénégal (2013) et en Niger (2016), les foyers de Fièvre Aphteuse (FA) au Maghreb (1999) par une souche virale proche à celle du Ghana et de la Côte d'Ivoire sont autant d'exemples de l'effet de la mobilité sur la diffusion de ces maladies.

En premier lieu, les mouvements transfrontaliers du bétail ont le double effet d'exposer des animaux sains à de nouveaux virus à leur arrivée ou d'introduire des animaux infectés dans des zones exemptes de maladies. En effet, souvent les mouvements opèrent avant la vaccination des animaux nouveau-nés qui se retrouvent affectés par les pathogènes, soit par contact avec des troupeaux déjà infectés, soit parce qu'ils pénètrent dans des zones à habitats naturels des vecteurs des maladies, tels que: champs infestés par les tiques porteurs de Fièvre Hémorragique Crimée Congo (FHCC); des zones marécageuses et eaux courantes habitats pour moustiques vecteurs de FVR; ainsi que des forêts et savanes, habitat des glossines, vecteurs de Trypanosome.

En second lieu, les pertes économiques liées à la mort des animaux sont importantes, mais difficiles à estimer, en particulier pour les pays où il n'y a pas un système de surveillance et de contrôle. Une des mesures de contrôle est souvent la fermeture des frontières. Ce type de mesure n'est pas toujours efficace à cause du fort impact sur la production et le commerce du bétail, mais aussi en grande partie à cause des mouvements illégaux. En outre, des maladies comme la FA et la PPCB, qui a priori ne peuvent pas montrer de signes cliniques, peuvent tout de même passer comme non détectées après la réouverture des frontières et déclencher périodiquement des épidémies dans la région.

En dernier lieu, l'existence de peu de structures sanitaires sur les chemins et la distance des postes de santé, obligent les bergers à recourir à des habitudes d'auto-médicament pas efficaces, ou se rendre aux marchés pour acheter des médicaments d'une efficacité douteuse. Par conséquent une situation déjà précaire pour le berger empire, les animaux traités ne guérissent pas et un marché, souvent illégal, des médicaments de basse qualité se voit alimenter.

Dans ce contexte les Certificats Internationaux de Transhumance (ITC) restent un outil important à partir du moment où plusieurs informations sur la composition du troupeau, son état de vaccination et le parcours prévu, sont recueillies. Par contre, les difficultés et la longueur du processus pour obtenir l'ITC, les procédures aux frontières et les contraintes liées au parcours à suivre, découragent les bergers qui privilégient parfois des chemins illégaux

POUR EN SAVOIR PLUS

Corniaux C., Thébaud B., Gautier D., 2012. La mobilité commerciale du bétail entre le Sahel et les pays côtiers : l'avenir du convoi à pied. *Nomadic Peoples*, 16 (2) : 6-25. Doi : 10.3167/np.2012.160203

Corniaux C., Ancey V., Touré I., Camara A., Cesaro J.D., 2016. La mobilité pastorale, un enjeu sahélien devenu sous-régional. In : Pesche D., Losch B., Imbernon J. (dir.), *Une nouvelle ruralité émergente : regards croisés sur les transformations rurales africaines (Atlas pour le programme Rural futures du Nepad, 2^e éd.)*. Montpellier, Cirad, Nepad, p. 60-61.

Thébaud B., 2017. *Résilience pastorales et agropastorales au Sahel : portraits de la transhumance 2014-2015 et 2015-2016 (Sénégal, Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger)*. Braced, AFL/NCG, 248 p.

Thébaud B., Corniaux C., 2017. *La mobilité du bétail en Afrique de l'Ouest : module d'animation et de formation*. Dakar, Ared, 150 p.

Les propos n'engagent que les auteurs

A PROPOS DES AUTEURS

Christian Corniaux est chercheur au CIRAD. Ingénieur agronome et zootechnicien de formation, il travaille sur les filières des produits animaux au Sahel et en Afrique de l'Ouest, où il est en poste depuis 1997 (Sénégal et Mali). Il y a coordonné plusieurs projets de recherche régionaux et mené de nombreuses expertises. Il anime le Pôle Pastoralisme et Zones Sèches depuis 2013 (www.ppzs.org).

christian.corniaux@cirad.f

Brigitte THEBAUD est consultante à Nordic Consulting Group, Copenhague, Danemark. Socio-économiste, elle travaille sur le pastoralisme au Sahel depuis les années 1980.

thebaud.brigitte@gmail.com

Annabelle POWELL travaille à Acting For Life, Paris, France. Elle est impliquée dans de gros programmes coordonnés par AFL visant la résilience du pastoralisme au Sahel.

apowell@acting-for-life.org

Andréa Apolloni est chercheur au CIRAD (UMR ASTRE), basé à Dakar, Sénégal. Il travaille sur la mobilité du bétail au Sahel.

andrea.apolloni@cirad.fr

Ibra TOURE est chercheur au CIRAD (UMR SELMET), basé à Montpellier, France. Géographe, il a beaucoup travaillé sur les systèmes d'informations géographiques.

ibra.toure@cirad.fr

DOCUMENT D'ORIENTATION

L'équipe sous-régionale de la FAO pour la Résilience en Afrique de l'Ouest et au Sahel (REOWA), saisissant l'opportunité de l'atelier régional « Sécurité alimentaire et résilience aux changements climatiques au Sahel et en Afrique de l'Ouest », a initié une collaboration avec la direction régionale Afrique de l'Ouest - Zone sèche du Cirad. Ce partenariat vise à renforcer les synergies d'actions dans le cadre de projets et d'études sur le renforcement de la résilience des communautés sahéliennes face aux chocs et au changement climatique.

Le nexus pastoralisme – paix – sécurité alimentaire est rapidement ressorti comme un des axes de travail d'intérêt commun. Les acquis dans le domaine sont importants. A titre d'exemple, les résultats et leçons apprises du Pôle Pastoralisme et Zones Sèches (www.ppzs.org), l'analyse des besoins des pasteurs au Tchad et au Cameroun, dans le contexte de la crise du bassin du Lac Tchad (FAO, 2017), les notes aux décideurs élaborés en 2016 – 2017 dans le cadre du PRAPS, sont autant d'initiatives riches d'enseignements.

Cependant, malgré ces nombreux acquis, les besoins en matière de recherche, de production et diffusion d'informations et de conseils stratégiques demeurent très importants.

C'est donc dans l'objectif d'étayer davantage ces connaissances que trois notes aux décideurs supplémentaires ont été conjointement élaborées et publiées par la FAO et le Cirad. Elles visent à orienter et éclairer les actions des organisations régionales, des Etats et des partenaires clés en matière de pastoralisme dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest.